



L'an deux mille vingt-cinq le 11 du mois de décembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 4 décembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. THOURON Jean Marc
M. RAKOTONDRAMANITREA Haja – M. GRANDADAM Daniel I- M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge
Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. GAY Gérard - M. RENAUD Claude
M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick
M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent - M. BERNARD Philippe
M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre - M. CERUTTI Alain – M. BAUDOIN Cédric-

Procurations : M. BARTHELEMEY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA – M. MATHEY Dominique à M. CHANE Alain
M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE
GUERNIGOU Nicolas -

Excusé(e)s : M. JOLY Philippe – Mme LORETTE Delphine – Mme MARANDE Carole

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 5

Excusés : 3

Votants : 42

Date d'affichage : 16 décembre 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42

Contre :

Absentions :

INSTITUTION

36_12_2025

**Restructuration du siège de la Communauté de Communes à Champenoux - approbation
de l'avenant n°1 – Lot 1 Démolition / Gros oeuvre**

Claude THOMAS, président, rappelle le marché attribué et notifié le 04 mars 2025 pour les travaux de restructuration du siège de la Communauté de Communes, à l'entreprise BETON TECHNIQUES SERVICES pour le lot 1 Démolition / Gros oeuvre.

Claude THOMAS rappelle les faits :

Le marché initial prévoyait la mise en place d'une base de vie pour l'ensemble des attributaires du marché pour la durée d'exécution du marché.

La date initiale de démarrage des travaux est fixée au 07 avril 2025.

La date de fin du marché est au 07 septembre 2025.

La durée des travaux ayant été prolongée jusqu'au 14 novembre 2025 en raison de travaux modificatifs suite à la démolition, il convient de prolonger l'installation de la base de vie jusqu'au 31 octobre 2025, soit 1.73 mois.

Cet avenant a une incidence financière sur le marché

Montant initial du marché 71 500.00 € HT

Avenant n°1 1 453.20 € HT

Nouveau montant du marché 72 953.20 € HT

Les membres de la commission consultative MAPA réunie le 26 novembre 2025 ont donné un avis favorable pour cet avenant

Il est demandé aux membres du conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°1, d'un montant de 1 453.20 € HT
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'avenant n°1.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'avenant n°1 du marché de restructuration du siège de la Communauté de Communes à Champenoux, d'un montant de 1 453.20 € HT avec l'entreprise BETON TECHNIQUES SERVICES
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'avenant n°1 présenté.



Claude THOMAS
2025.12.16 14:51:56 +0100
Ref:10081397-15200648-1-D
Signature numérique
le Président